



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 11 avril 2019

Question n° 6 de M. Klunge Henri, déposée le 11 mars 2019 « A quand un vrai réseau de vélo en libre-service ? »

Rappel

« En août 2018, la Municipalité répondait à une interpellation de M. Romain Felli que la société PubliBike ne devrait pas souffrir de l'affaire Car Postal et que tout allait bien. Dans une autre interpellation de M. Filippo Rivola, cette fois, nous apprenions qu'une société de vélos en libre-service à Lausanne devait assurer une présence de 50% de vélos à assistance électrique pour avoir le droit de se déployer à Lausanne. Finalement, nous savons que la Municipalité veut encourager le report modal vers la petite reine.

Alors que la Municipalité de Nyon vient d'annoncer que son réseau de vélos en libre-service va se développer, nous constatons que Lausanne n'a encore et toujours que cinq stations, dont deux à Ouchy et deux à la gare. Nous pourrions encore considérer une sixième station à la gare de Prilly-Malley à la frontière de notre Commune.

Pour être utiles et utilisés, les vélos en libre-service doivent fournir un certain nombre de stations. Vu la répartition actuelle, il est à craindre qu'aucun habitant des quartiers du nord (dès la place de la Riponne) de l'est ou de l'ouest n'utilisera de vélo en libre-service. Pourtant, la présence de vélos à assistance électrique doit permettre de passer outre l'obstacle de la pente lausannoise.

La Municipalité prévoit-elle d'encourager le développement du réseau lausannois de vélos en libre service et, si oui, quel est son agenda ? »

Préambule

Le réseau de vélos en libre-service (VLS) de l'agglomération Lausanne-Morges, géré par l'entreprise PubliBike, compte quelque 300 vélos (dont 70% à assistance électrique), répartis sur 32 stations dont cinq sur le territoire lausannois.

Né il y a une dizaine d'années, ce réseau, le premier de Suisse, s'est développé à partir des Hautes écoles (UNIL et EPFL). En raison de la topographie de la ville, il s'est ensuite naturellement déployé au niveau du lac sur un axe horizontal.

Aujourd'hui, l'entreprise qui déploie un réseau de VLS prend à sa charge tous les coûts de la chaîne (fourniture des vélos, installation des totems signalant les stations, maintenance, etc.) et se finance principalement grâce aux revenus publicitaires (quelque CHF 20'000.- par année et par station) qui viennent s'ajouter à ceux générés par la location des vélos.

Réponse de la Municipalité

Le développement de l'offre de VLS s'inscrit dans la politique de mobilité durable et la Municipalité entend toujours soutenir le développement du réseau PubliBike. Elle continue ainsi à mettre à disposition les espaces nécessaires sur le domaine public, à favoriser les contacts avec les sponsors potentiels et à entretenir des contacts étroits avec PubliBike en vue de suivre et de coordonner le déploiement du réseau.

S'il est vrai que les récents démêlés de l'affaire CarPostal ont pu temporiser le développement du réseau PubliBike, deux stations ont été ouvertes en 2018 à la gare de Lausanne et il est prévu d'installer trois stations en 2019 (place de la Riponne, Chauderon et avenue de la Gare) et de poursuivre ce développement à un rythme d'environ cinq stations par an.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu à la question de M. Henri Klunge.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 11 avril 2019.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

